COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 19 Janvier 2024

Présents : Mme GARCIA (Présidente de la Commission), MM. LAURENT, THIABAUD, ZANDOMENEGHI, SASSI.

Excusés : MM. GOUSSET, ZEDGUENIDZE, Mme DOUZON

Le Site du District Grand Vaucluse est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter : https://grandvaucluse.fff.fr/

DOCUMENTS > INFOS PRATIQUES > FOOT ANIMATION

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Calendrier des Dates importantes :

- 6 Avril • FESTIVAL FOOT U13 - Finale Départementale
- 23 Mars • CHALLENGE Finale Départementale U13
- 4 et 5 Mai • FESTIVAL FOOT U13 - Finale Régionale (District des Alpes)
- 18 Mai • CHALLENGE Finale Départementale U11
- 8 Juin • JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS U6 à U9

APPEL A CANDIDATURE ACCUEIL DES FINALES et JND :

Les clubs souhaitant accueillir une Finale organisée par le District Grand Vaucluse sont priés d'envoyer leur candidature par mail à secretariat@grandvaucluse.fff.fr avant le 3 Février 2024.

SANCTIONS – AMENDES :

Nous vous rappelons selon l'Annexe financières 2023/2024 :
A compter du 1er Novembre 2023,

- FORFAIT SIMPLE = 30€
- FORFAIT GENERAL = 20€
- Feuille de match illisible ou incomplète = 30€
- N° de licence manquant = 10€

La commission a voté à l'unanimité que si trop de Forfaits sont déclarés par le même club et la même équipe, l'équipe se verrait exclue des Poules. Cela concerne toutes les catégories.

Des Contrôles des Feuilles de matchs ont été effectués, et la commission a constaté beaucoup trop d'infraction au règlement du Foot Animation.
Les irrégularités ont été transmises à la Commission compétente.

SECTEUR : U12-13

Le début des rencontres, coup d'envoi à 14H
Accueil des équipes 13h30

Merci de respecter ces horaires, pour la bonne tenue des rencontres et des clubs recevant qui sont susceptibles de recevoir des U14, des U18, des U19, des U15F et U18F à 15H00.

Concernant les modifications d'horaires des rencontres, pour les clubs recevant en même temps des U11, U13 et U15F et U18F, merci de vous organiser **1 SEMAINE** avant vos rencontres afin de prévenir officiellement les clubs visiteurs des changements d'horaires (match avancé à 10H ou 10H30 ou 11H, …. Match déplacé à 15H ou 15H30 ou 16H, …..)

POINTS DE RAPPEL sur le règlement des U13 :

- Seulement les licenciés (licence officielle FFF enregistrée) **U13, U12 ainsi que U11** à la condition d'y être autorisé médicalement dans la limite de **3 licenciés** peuvent être inscrits sur la feuille de match.
- La mixité est autorisée pour les U14F, U13F, U12F et U11F à la condition d'y être autorisée médicalement dans la limite de 3 licenciées.
- Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.
- Article – 160 Nombre de joueurs « MUTATION » : Dans toutes compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des règlements généraux FFF.
- Le contrôle des licences doit être effectué avant le coup d'envoi.
- 1 Arbitre central doit être tiré au sort entre les 2 équipes, celui-ci doit avoir une licence officielle FFF (joueur, dirigeant).
- L'envoi de la feuille de match + la feuille des licences incombe au club recevant qui doit la faire parvenir au District dans les 48H. Les feuilles de matchs doivent être COMPLETEES et SIGNEES.
- **FMI pour les U12 et U13 de Niveau 1 à partir de la Phase 1**.

Des Contrôles des Feuilles de matchs ont été effectués, et la commission a constaté beaucoup trop d'infraction au règlement du Foot Animation.
Les irrégularités ont été transmises à la Commission compétente.

ENVOI DES FEUILLES DE MATCHES :

Les feuilles de matches doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :

Le club recevant est responsable de l'envoi des feuilles de match.
Il sera appliqué match perdu par pénalité en cas de non-réception de la feuille de match.

FESTIVAL FOOT U13 (erratum)

QUALIFICATION POUR LE 2EME TOUR – LE 3 FEVRIER 2024 :

COURTHEZON/JONQUIERES SC 2 –AUTRE PROVENCE US 1 – RC PROVENCE 4 – VENTOUX SUD FC 2 – ORANGE FC 3 – VENTOUX SUD FC 1 – MONTFAVET SC 2 – ST DIDIER PERNES 1 – CARPENTRAS FC 2 – MONTEUX O. 1 – MONTEUX O. 2 – VEDENE LE PONTET AC 2 – ORANGE FC 1 – MONDRAGON/MORNAS GJ 2 – AVIGNON CFC 2 – ST DIDIER PERNES 2 – VILLELAURE SO 1 – CAVAILLON ARC 1 – MONTFAVET SC 1 – CHEVAL BLANC FC 1 – VEDENE LE PONTET AC 1 – BARBENTANE O. 1 – AVIGNON AC 2 – NOVES O. 1 – VILLENEUVE FC 1 – CALAVON FC 1 – VEDENE LE PONTET AC 3 – VILLENEUVE FC 3 – MAILLANE SDE 1 – LES ANGLES EMAF 1- AVIGNON AC 1 – ST REMY FC 1

QUALIFICATION POUR LE CHALLENGE DEPARTEMENTAL – LE 3 FEVRIER 2024 :

MALAUCENE RG 1 – RC PROVENCE 1 – DENTELLES FC 1 – DENTELLES FC 2 – GRES D'ORANGE US 1 – VEDENE LE PONTET AC 4 – VEDENE LE PONTET AC 5 CALAVON FC 2 – CAMARET AS 1 – SORGUES ESP 2 – ORANGE FC 2 – VILLENEUVE FC 5 – ETOILE D AUBUNE 2 – LAPALUD US 1 – BEDARRIDES AS 1 – CARPENTRAS FC 1 – ISLE BC 2 – GORDES ESP 1 – PERTUIS USR 2 – PLAN D ORGON US 1 – VILLENEUVE FC 2 – TARASCON FC 1 – GADAGNE SC 1 – CHATEAURENARD FA 1 – MAILLANE SDE 2 – LA TOUR D AIGUES US 1 – LUBERON SC 1 – LES ANGLES EMAF 2 – PERTUIS USR 1 – LE THOR US 1 – MOLLEGES FC 1 – ST JEAN DU GRES FONTVIEILLE ENT 1.

EQUIPES DECLASSEES SUITE A ANALYSE FEUILLE DE MATCHES ET REGLEMENT:

ETOILE D AUBUNE 3 – RC PROVENCE 3 – ENTRAIGUES/ALTHEN FC 1 – ~~MORIERES ACS 1~~ – CADEROUSSE US 1 – TARASCON SC 1 – TARASCON FC 2 – ALPILLES FC 1 VELLERON SO 1

LES POULES CONCERNANT LE FESTIVAL FOOT ET LE CHALLENGE DEPARTEMENTAL SERONT PUBLIEES AVANT SAMEDI 27 JANVIER 2024

MATCHS REPORTES – JOURNEE 1 :

JOURNEE de rattrapage le 27/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 4 :
GJ MONDRAGON MORNAS 22 – ETOILE D'AUBUNE 22 REPORTE AU 27/01

POULE 11 :
FC VILLENEUVE 26 – ARC CAVAILLON 22 (arrêté municipal) REPORTE AU 27/01

POULE 12 :
US LAPALUD 2 – VENTOUX SUD 4 (arrêté municipal) REPORTE AU 27/01

MATCHS REPORTES – JOURNEE 4 :

JOURNEE de rattrapage le 27/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 3
CALAVON FC – VILLELAURE SOC REPORTE AU 27/01
ARC CAVAILLON – FC AVIGNON OUEST REPORTE AU 27/01

POULE 7
CAMARET AS – AVIGNON AC REPORTE AU 27/01

POULE 8

LA TOUR D'AIGUES US – LE THOR US REPORTE AU 27/01

POULE 11
LA TOUR D'AIGUES US – APT JS REPORTE AU 27/01

POULE 12
RC PROVENCE – ETOILE D'AUBUNE REPORTE AU 27/01
BOLLENE MJCV – MALAUCENE RG REPORTE AU 27/01

POULE 13
SARRIANS COM – VILLENEUVE FC REPORTE AU 27/01

POULE 14
ST SATURNIN LES AVIGNON US – MORIERES ACS REPORTE AU 24/01
CALAVON FC – ROGNONAS SC REPORTE AU 27/01
BONNIEUX O – BC ISLE REPORTE AU 27/01

POULE 15
LUBERON SC – PLAN D'ORGON US REPORTE AU 27/01

POULE 17
DENTELLES FC – SORGUES ESP REPORTE AU 27/01

POULE 18
BOLLENE FOOT – SERIGNAN US REPORTE AU 27/01
RC PROVENCE – VISAN JS REPORTE AU 27/01

POULE 19
CARPENTRAS FC – SORGUES ESP REPORTE AU 27/01

AMENDES non facturées - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 4 :

POULE 3
ENT MAILLANE/EYRAGUES – NOVES O. REPORTE AU 13/12

MATCHS REPORTES – JOURNEE 5 :

JOURNEE de rattrapage le 27/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 21
VAL DURANCE – LA TOUR D'AIGUES US REPORTE AU 27/01

POULE 23
LES ANGLES EMAF – GRAVESON ENT REPORTE AU 27/01

RAPPEL - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 5 :

POULE 3
AVIGNON OUEST FC – MAILLANE/EYRAGUES ENT

POULE 6
COURTHEZON/JONQUIERES SC – RC BOLLENE
US AUTRE PROVENCE – NYONS FC

POULE 10
TARASCON FC – VENTOUX SUD FC

POULE 11
ST JEAN DU GRES FONT ENT – AVIGNON AC
APT JS – CHEVAL BLANC FC

POULE 15
AV GOULT ROUSSILLON – NOVES O.
MISTRAL ACADEMIE – PERTUIS USR

POULE 18
VISAN JS – BOLLENE FOOT
PIOLENC AS – NYONS FC

POULE 19
GRES D'ORANGE US – CARPENTRAS FC
ENTRAIGUES/ALTHEN FC – MONTEUX FCF

POULE 22
TARASCON FC – LES ANGLES EMAF

MATCHS – JOURNEE 6 :

RAPPEL - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 6 :

POULE 4
ORANGE FC – VEDENE LE PONTET AC

POULE 6
PIOLENC AS – COURTHEZON/JONQUIERES SC

POULE 8
LA TOUR D AIGUES US – CHEVAL BLANC FC

POULE 10
ORANGE FC – RC PROVENCE
RC BOLLENE – CAMARET AS
VENTOUX SUD FC – RC PROVENCE

POULE 11
LA TOUR D AIGUES US – ST JEAN DU GRES FONTV ENT

POULE 12
LAPALUD US – ETOILE D AUBUNE

POULE 14
ROGNONAS SC – ST ANDIOL O.

POULE 16
MAILLANE/EYRAGUES ENT – GRAVESON ENT

POULE 18
RC PROVENCE – PIOLENC AS
VISAN JS – SERIGNAN US

POULE 20
BEDARRIDES AS – ENTRAIGUES/ALTHEN ENT

FORFAIT SIMPLE – JOURNEE 7 :

POULE 12 : SARRIANS COM
POULE 20 : ORANGE FC, CADEROUSSE US

POULE 21 :

LA TOUR D AIGUES US – VILLELAURE SOC

POULE 23 :
AVIGNON US – GRAVESON ENT
TARASCON SC – LES ANGLES EMAF

MATCHS REPORTES – JOURNEE 7 :

JOURNEE de rattrapage le 27/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 4
ETOILE D AUBUNE – SORGUES ESP REPORTE AU 27/01

POULE 11
CHEVAL BLANC FC – AVIGNON AC REPORTE AU 27/01

POULE 12
ETOILE D AUBUNE – BOLLENE MJCV REPORTE AU 27/01
POULE 14
ST SATURNIN US – ST ANDIOL O REPORTE AU 27/01

POULE 15
AV GOULT ROUSSILLON – CUCURON ES REPORTE AU 27/01

POULE 18
ETOILE D AUBUNE – RC PROVENCE REPORTE AU 27/01

FORFAIT SIMPLE – JOURNEE 7 :

Poule 18 : SERIGNAN US

SECTEUR : U10-11

Le début des rencontres, coup d'envoi à 14H
Accueil des équipes 13h30

Merci de respecter ces horaires, pour la bonne tenue des rencontres et des clubs recevant qui sont susceptibles de recevoir des U14, des U18, des U19, des U15F, des U18F à 15H00.

Concernant les modifications d'horaires des rencontres, pour les clubs recevant en même temps des U11, U13, U15F et U18F, merci de vous organiser **1 SEMAINE** avant vos rencontres afin de prévenir officiellement les clubs visiteurs des changements d'horaires (match avancé à 10H ou 10H30 ou 11H, …. Match déplacé à 15H ou 15H30 ou 16H, …..)

POINTS DE RAPPEL sur le règlement des U11 :

- Seulement les licenciés (licence officielle FFF enregistrée) **U11, U10 ainsi que U9** à la condition d'y être autorisé médicalement dans la limite de **3 licenciés** peuvent être inscrits sur la feuille de match.
- La mixité est autorisée pour les U12F, U11F, U10F et U9F à la condition d'y être autorisée médicalement dans la limite de 3 licenciées.
- Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.
- Le contrôle des licences doit être effectué avant le coup d'envoi.
- L'envoi de la feuille de match + la feuille des licences incombe au club recevant qui doit la faire parvenir au District dans les 48H. Les feuilles de matchs doivent être COMPLETEES et SIGNEES.

ENVOI DES FEUILLES DE MATCHES :

Les feuilles de matches doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :
CATEGORIE (U10-U11) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx – Niveau N° xx

Le club recevant est responsable de l'envoi des feuilles de match.
Il sera appliqué match perdu par pénalité en cas de non réception de la feuille de match.

RAPPEL - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 5 :

POULE 2 : VAL DURANCE FA
POULE 3 : PIOLENC AS & COURTHEZON/JONQUIERES SC
POULE 6 : BOLLENE RCB & VISAN JS
POULE 7 : AV GOULT ROUSSILLON
POULE 8 : BEDARRIDES AS
POULE 13 : TARASCON FC
POULE 17 : ST DIDIER PERNES
POULE 18 : VAL DURANCE FA & EYRAGUES O.
POULE 19 : LAPALUD US & US AUTRE PROVENCE
POULE 20 : BC ISLE & ST DIDIER PERNES

RAPPEL - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 6 :

POULE 3 : US AUTRE PROVENCE & ORANGE FC
POULE 4 : TARASCON SC
POULE 6 : US AUTRE PROVENCE & VISAN JS
POULE 8 : GADAGNE SC
POULE 9 : BARBENTANE O. & EYRAGUES O. & LA TOUR D AIGUES US
POULE 11 : VENTOUX SUD FC
POULE 13 : EYRAGUES O.
POULE 14 : VAL DURANCE FA
POULE 15 : VENTOUX SUD FC
POULE 17 : LES VALAYANS
POULE 18 : CAVAILLON AR & VAL DURANCE FA
POULE 19 : ORANGE FC & LAPALUD US

FORFAIT SIMPLE – JOURNEE 6 :

POULE 4 : ENTRAIGUES/ALTHEN ENT
POULE 7 : CARPENTRAS FC & DENTELLES FC
POULE 8 : MISTRAL ACADEMIE
POULE 10 : NYONS FC
POULE 11 : ETOILE D AUBUNE
POULE 14 : LUBERON SC
POULE 16 : LAPALUD US

SECTEUR : U8-U9

Lors de la constitution des Poules U8-U9, nous intégrerons Maximum 2 équipes du même club par Poule.
Des dérogations sont acceptées selon le secteur afin de ne pas faire 45 min ou plus de route pour les enfants et leurs parents.

ENVOI DES FEUILLES DE PLATEAUX :
Les feuilles de plateaux doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :
CATEGORIE (U8-U9) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx.

Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.

PARTICIPATION DES EQUIPES FEMININES AUX PLATEAUX EFF :

La communication entre clubs participant à des compétitions sportives est essentielle pour assurer le bon déroulement des événements.
Si un club qui a inscrit des équipes féminines en catégories U8-U9 prévoit de participer à un plateau de football EFF (École Féminine de Football), il est en effet recommandé de prévenir le club organisateur du plateau U8-U9 de votre absence. Cela permet d'organiser plus efficacement l'événement et de faire en sorte que toutes les équipes soient correctement réparties dans les rencontres.

Votre absence au plateau U8-U9 sera bien entendu pris en considération par la commission foot animation.

Lorsque vous prévoyez de ne pas participer à un plateau U8-U9, il est poli et respectueux de prévenir le club organisateur le plus tôt possible, idéalement plusieurs jours à l'avance, pour qu'ils puissent ajuster l'organisation en conséquence.

Il est important de maintenir une communication ouverte et respectueuse entre les clubs pour garantir que les événements sportifs se déroulent de manière harmonieuse. Cela permet également d'éviter des perturbations inutiles et d'assurer une expérience positive pour tous les participants.

LA PHASE 2 DEBUTE LE 3 FEVRIER 2024 APRES LA JOURNEE 5, pour toute demande de changement de Poule, cela sera pris en compte pour la Phase 2.

RAPPEL - Feuilles de Plateau Non reçues – JOURNEE 5 chez E :

POULE 3 : VENTOUX SUD FC
POULE 4 : BC ISLE
POULE 7 : LAPALUD US
POULE 12 : ENTRAIGUES /ALTHEN ENT
POULE 13 : SARRIANS COM
POULE 14 : ST JEAN DU GRES FONTV ENT
POULE 21 : AVIGNON OUEST FC
POULE 26 : ORANGE FC
POULE 29 : CAMARET AS
POULE 31 : CAUMONT FC

SECTEUR : U6-U7

ENVOI DES FEUILLES DE PLATEAUX :

Les feuilles de plateaux doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :
CATEGORIE (U6-U7) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx.

Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.

PARTICIPATION DES EQUIPES FEMININES AUX PLATEAUX EFF :

La communication entre clubs participant à des compétitions sportives est essentielle pour assurer le bon déroulement des événements.
Si un club qui a inscrit des équipes féminines en catégories U6-U7 prévoit de participer à un plateau de football EFF (École Féminine de Football), il est en effet recommandé de prévenir le club recevant du plateau U6-U7 de votre absence. Cela permet d'organiser plus efficacement l'événement et de faire en sorte que toutes les équipes soient correctement réparties dans les rencontres.
Votre absence au plateau U6-U7 sera bien entendu pris en considération par la commission foot animation.

Lorsque vous prévoyez de ne pas participer à un plateau U6-U7, il est poli et respectueux de prévenir le club organisateur le plus tôt possible, idéalement plusieurs jours à l'avance, pour qu'ils puissent ajuster l'organisation en conséquence.

Il est important de maintenir une communication ouverte et respectueuse entre les clubs pour garantir que les événements sportifs se déroulent de manière harmonieuse. Cela permet également d'éviter des perturbations inutiles et d'assurer une expérience positive pour tous les participants.

LA PHASE 2 DEBUTE LE 3 FEVRIER 2024 APRES LA JOURNEE 5, pour toute demande de changement de Poule, cela sera pris en compte pour la Phase 2.

ORGANISATION DES PLATEAUX U6-U7 :

Temps de jeu : 50 Minutes

1ère rotation :	Ballon magique
2ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)
3ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)
4ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)
5ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)

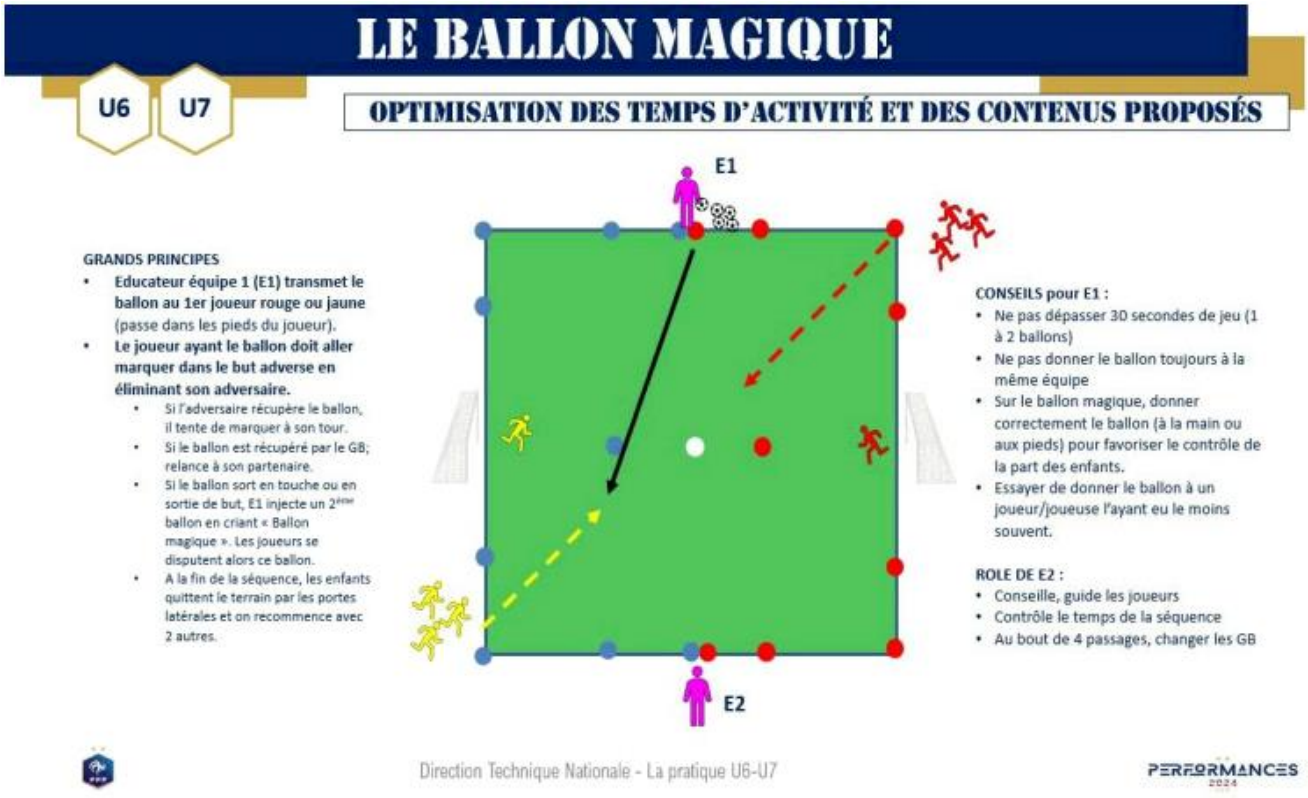

Guides éducateurs à retrouver sur le Site du District Grand Vaucluse : https://grandvaucluse.fff.fr/

Dans l'onglet DOCUMENTS > INFOS PRATIQUES > Foot Animation > Guide de l'éducateur U6 à U9.